



Front d'action populaire en réaménagement urbain
1431 rue Fullum, # 201, Montréal (Québec) H2K 0B5 | Tél. : 514 522-1010
Télec. : 514 527-3403 | Courriel : frapru@frapru.qc.ca | www.frapru.qc.ca

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Selon le FRAPRU, ça va de plus en plus mal pour les locataires des Laurentides

14 janvier 2015 - La situation des locataires est de plus en plus difficile dans les principales villes des Laurentides. C'est ce que conclut le Front d'action populaire en réaménagement urbain, à la lumière de données inédites provenant de l'*Enquête nationale auprès des ménages*, menée en 2011 par Statistique Canada, pour Saint-Jérôme, Sainte-Thérèse et Saint-Eustache, les trois villes des Laurentides comptant le plus grand nombre de locataires.

Selon les chiffres compilés par le FRAPRU, à Saint-Jérôme, 6100 ménages locataires consacrent plus que la limite de 30 % de leur revenu pour se loger, dont 2600 qui en versent plus de la moitié. Parmi eux, 980 en paient plus de 80 %. Il s'agit d'un accroissement de 50 % par rapport au recensement de 2006.

À Sainte-Thérèse, 2500 ménages locataires versent plus de 30 % de leur revenu en loyer, 1340 plus de 50 % et 530 plus de 80 %. Dans ce dernier cas, l'augmentation a été de 34 % entre 2006 et 2011. Parmi les quarante villes les plus peuplées du Québec, Sainte-Thérèse est celle qui compte le plus haut pourcentage de locataires consacrant plus de la moitié de ses revenus en loyer, soit 21 %.

Saint-Eustache détient, pour sa part, le triste record de la ville québécoise où le pourcentage de ménages versant plus de 30 % de leur revenu en loyer est le plus élevé. Pas moins de 2295 ménages, représentant 43 % des locataires de la ville, se retrouvent dans cette situation délicate. Pour 1020 d'entre eux, c'est plus de la moitié du revenu qui passe en loyer, alors que, pour 480, c'est plus de 80 %. Ce dernier chiffre a augmenté de 85 % entre 2006 et 2011.

Le coordonnateur du FRAPRU, François Saillant, se dit très préoccupé des conséquences d'une telle réalité : « Les gouvernements considèrent qu'un ménage ne doit pas payer plus de 30 % de ses revenus au logement sans devoir couper dans ses autres besoins essentiels, dont la nourriture. Imaginons les conséquences, quand ce pourcentage s'élève à 50 % ou même 80 % ».

M. Saillant précise que la hausse du coût du logement et la faible évolution du revenu des locataires sont directement en cause: « À Saint-Jérôme, la hausse des loyers a été de 16 % entre 2006 et 2011. Or, le revenu des locataires n'a augmenté que de 8 % durant la même période. À Sainte-Thérèse et Saint-Eustache, le loyer s'est accru de 13 %, alors que le revenu y a augmenté de moins de 5 % ».

Plus dur pour les femmes, les personnes seules et les personnes âgées

Une analyse plus approfondie des résultats de l'Enquête nationale auprès des ménages permet par ailleurs au FRAPRU d'affirmer que, parmi les locataires, certains sont plus à risque de vivre des situations financières sérieuses. C'est le cas des ménages dont le principal soutien est une femme. À Saint-Eustache, 52 % de ces ménages versent plus de 30 % de leur revenu en loyer. À Saint-Jérôme, c'est 46 % et à Sainte-Thérèse, 44 %.

Les personnes seules, qui comptent pour un locataire sur deux dans les trois villes, sont également beaucoup plus nombreuses à se retrouver en difficulté. À Saint-Jérôme et Saint-Eustache, 58 % d'entre elles paient plus de 30 % de leur revenu en loyer. À Sainte-Thérèse, elles sont 54 %.

Enfin, le coût élevé du logement payé par les personnes âgées de plus de 75 ans fait en sorte qu'elles sont 64 % à payer plus de 30 % de leur revenu en loyer à Saint-Eustache et Sainte-Thérèse. À Saint-Jérôme, ce pourcentage est de 59 %.

Une double pénurie

Selon le FRAPRU, la situation du logement est d'autant plus ardue que la pénurie de logements locatifs sévit toujours, surtout dans les Basses-Laurentides. À l'automne 2014, le taux de logements inoccupés n'était que de 1,6 % dans la MRC de Sainte-Thérèse-de-Blainville et de 1,7 % dans celle des Deux-Montagnes. Or, la construction des logements locatifs y bat sérieusement de l'aile. Dans la MRC de Sainte-Thérèse-de-Blainville, 416 appartements de location privés ont été mis en chantier depuis 2011, alors que c'était le cas de 1259 unités de condominiums. Dans celle de Deux-Montagnes, 187 logements locatifs ont été mis en chantier en quatre ans contre 568 unités de condominiums.

Cette pénurie de logements locatifs se double d'une rareté de logements sociaux. Depuis la création du programme québécois AccèsLogis en 1997, seulement 18 logements ont été réalisés à Saint-Eustache, 75 dans le comté provincial de Groulx incluant Sainte-Thérèse et 78 à Saint-Jérôme. Le FRAPRU, qui est très inquiet pour l'avenir de ce programme, compte tenu de la politique d'austérité budgétaire du gouvernement libéral de Philippe Couillard, y voit une raison de plus pour revendiquer non seulement la poursuite de ce programme, mais aussi l'augmentation des fonds qui y sont dédiés.

- 30 -

Pour plus d'informations :

François Saillant, (514) 522-1010; 514-919-2843 (cellulaire)

www.frapru.qc.ca

@FRAPRU